14.06.2012 – 07:50 Uhr

Votation fédérale: Les assurés ne voient pas l'utilité d'une révision de la LAMal intégrant le managed care

Lausanne (ots) -

Le 17 juin prochain, les Suisses seront appelés à se prononcer sur la modification de la LAMal qui prévoit l'intégration dans la législation du système des réseaux de soins, également connu sous le nom de «managed care». Le comparateur bonus.ch a voulu connaître l'opinion de ses utilisateurs à ce sujet à travers un sondage. Les résultats sont très nets: plus des trois quarts des répondants estiment que l'intégration des réseaux de soins dans la loi ne serait utile ni à l'amélioration de la qualité du système, ni à la baisse des coûts de la santé. Plus de la moitié s'opposent à payer plus cher pour le libre choix de leur médecin. Ainsi, plus des deux tiers des répondants pensent voter contre la modification de la loi.

Parallèlement, un tiers des assurés pense bien connaître les réseaux de soins et les autres modèles alternatifs, alors que la moitié affirme les connaître dans les grandes lignes. Ce sont donc des citoyens avertis qui iront voter le 17 juin.

Constat: les assurés selon le modèle «réseaux de soins» sont les plus satisfaits de Suisse

bonus.ch a voulu comparer le niveau de satisfaction des assurés qui ont opté pour un modèle «réseaux de soins» avec celui des personnes assurées selon le modèle traditionnel avec libre choix du médecin. Résultat: les assurés ayant opté pour le modèle «réseaux de soins» sont les plus contents, qu'il s'agisse de la satisfaction globale, de la gestion de leur contrat, du service ou encore de la clarté des décomptes de prestations. Par contre, le délai de remboursement est identique quel que soit le modèle d'assurance. Seule ombre au tableau, le traitement du contentieux en cas de retard de paiement: les assurés «réseaux» sont dans ce cas les moins satisfaits, alors que le modèle traditionnel vient loin devant.

Analyse détaillée, tableaux et graphiques: http://www.bonus.ch/RDP-20120614_FR.pdf

Accès direct aux primes des assureurs maladie: http://www.bonus.ch/zrWM5XA.aspx

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
Directeur
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100720100 abgerufen werden.